

2D-DOC



Date de facture 27/03/2025
N° de facture 11360187400325

Remise à Zéro 26/04/2025
Fin d'engagement Date échue

N° de compte client 1.50555499
N° de ligne 06 67 75 40 78

M HARTGRING CASPAR
80 IMPASSE DU MOULIN DE L AYMERIE
12700 SONNAC

Bonjour, voici votre facture du 27 mars 2025

	€ HT	€ TTC(*)
Montant prélevé le 8 avril 2025		20,78
Vos services fournis par votre opérateur	17,31	20,78
Vos abonnements, forfaits et options	13,32	15,99
Vos communications (du 27/02 au 26/03)	3,99	4,79
Montant de la facture soumis à TVA	17,31	20,78
TVA 20,00 % payée sur les débits		3,46
Montant hors TVA soumis à une TVA à 20,00 %		17,31

(*) Les montants unitaires sont arrondis, leur somme peut différer du montant total.

Vous serez prélevé sur votre compte bancaire avec comme Référence Unique de Mandat (RUM) : BT11508LCD172



Utilisateur de la ligne CASPAR HARTGRING	Numéro de la ligne 06 67 75 40 78	Annexe de la facture 11360187400325
---	--------------------------------------	--

	%TVA	€ HT	€ TTC(*)
Vos services fournis par votre opérateur		17,31	20,78
Vos abonnements, forfaits et options			15,99
Pour le mois à venir (du 27/03 au 26/04)			
· B&YOU 300Go 5G Client	20,00	24,99	29,99
· Remise Forfait	20,00	-11,67	-14,00
Vos communications (du 27/02 au 26/03)			4,79
décomptées de vos forfaits			
· 00:13:03 dans le cadre de vos Appels illimités 24h/24			
· 00:00:39 dans le cadre de votre Messagerie vocale			
· 1 Go 264 dans le cadre de votre Internet décompté de votre forfait principal			
en dépassement ou non incluses dans vos forfaits			
· 00:21:00 de communications vers l'international	20,00	3,99	4,79

(*) Les montants TTC sont arrondis, leur somme peut différer de celle reprise sur la facture.

Total pour cette ligne

20,78

Détail de votre facture du 27 mars 2025

Vos services fournis par votre opérateur

Vos communications

décomptées de vos forfaits

Appels illimités 24h/24							0,00
Date	Heure	Numéro Appelé	Durée Réelle hh:mm:ss	Durée Facturée hh:mm:ss	Pays Visité Pays Appelé		Coût € TTC*
11/03	11:03:01	056543	00:02:00	00:02:00	France France		inclus
11/03	11:05:45	076310	00:00:56	00:00:56	France France		inclus
11/03	15:45:13	056543	00:02:37	00:02:37	France France		inclus
11/03	16:11:04	056543	00:03:10	00:03:10	France France		inclus
12/03	14:14:35	076310	00:04:18	00:04:18	France France		inclus
14/03	19:39:32	063385	00:00:02	00:00:02	France France		inclus

Internet décompté de votre forfait principal

0,00

Rappel : 1ko = 1024 octets, 1Mo = 1024 ko

Date	Volume	Pays	Coût € TTC*
26/02	21 Ko 641	France	0,000
27/02	704 Ko 692	France	0,000
07/03	3 Mo 498	France	0,000
08/03	393 Mo 088	France	0,000
09/03	280 Mo 834	France	0,000
11/03	546 Mo 612	France	0,000
12/03	918 Ko 189	France	0,000
14/03	56 Mo 244	France	0,000
15/03	2 Mo 483	France	0,000
16/03	6 Mo 059	France	0,000
17/03	387 Ko 901	France	0,000
21/03	1 Mo 901	France	0,000
23/03	531 Ko 158	France	0,000
25/03	1 Mo 514	France	0,000

en dépassement ou non incluses dans vos forfaits

Retrouvez les coordonnées de l'éditeur du service sur le site surmafacture.fr

Gérez vos achats et abonnements sur bouyguestelecom.fr, rubrique "Mon compte"

communications vers l'international

4,79

y compris les DOM-TOM

Date	Heure	Numéro Appelé	Durée Réelle hh:mm:ss	Durée Facturée hh:mm:ss	Pays Visité Pays Appelé	Coût € TTC*
06/03	19:27:37	003161785	00:20:38	00:21:00	France Pays-Bas	4,788

Total de vos consommations

4,79

Tout est bien rangé dans cette facture

On récapitule ce qu'elle peut contenir ?

1 Vos services fournis par votre opérateur bien sûr

Vos abonnements, forfaits et options

C'est-à-dire votre forfait mensuel ainsi que ses options, remises déjà déduites.

Vos communications

Là, il s'agit uniquement des communications hors-forfait (ex. : appels vers ou depuis l'international, SMS, MMS et Internet mobile au-delà du forfait...).

Vos autres services et produits

Ici, on regroupe les frais ou achats ponctuels (recharges Internet mobile, vidéos à la demande, mise en service de ligne Bbox, frais de rejet de paiement ou de résiliation...).

Montant prélevé le 23 avril 2021		11,49
1	Vos services fournis par votre opérateur	0,00
	Vos abonnements, forfaits et options	0,00
	Vos communications (du 09/03 au 08/04)	0,00
	Vos autres services et produits	0,00
2	Vos services fournis par des tiers	0,00
	Vos services ponctuels	0,00
	Vos autres services de tiers (**)	3,49
3	Vos abonnements	3,49
	Mensualités de votre facilité de paiement pour votre équipement	8,00

1

Une facture détaillée avec les 10 chiffres des numéros de téléphone ?

Vous pouvez choisir l'option dans votre Espace Client et même demander vos précédentes factures avec un relevé à 10 chiffres.

2 Vos services de tiers

Les tiers, ce sont d'autres fournisseurs

Donc cela peut concerner des appels vers des numéros spéciaux ou courts, des appels ou SMS de vote ou de jeu TV, des achats de crédits de jeu, des services en ligne Internet+ et SMS+ (jeux, services de vidéo, sonneries, services de rencontre...).

Bon à savoir : toutes les coordonnées de ces fournisseurs de services sont sur le site surmafacture.fr

3 Des équipements à régler

Mensualité de votre facilité de paiement pour votre équipement

Ici, cela concerne un mobile acheté chez Bouygues Telecom et payé en plusieurs fois, en plus de votre forfait.

Avec l'app, maîtrisez vos dépenses

Sur l'appli Espace Client, vous pouvez, partout et tout le temps :

- Suivre votre consommation en temps réel,
- prévoir des alertes automatiques en cas de hors forfait sur les mobiles,
- bloquer un forfait pour éviter les dépassements de type numéros spéciaux, VOD, etc.,
- gérer vos achats ponctuels.

Pour télécharger l'appli Espace Client, il suffit de flasher ce code ci-dessous.



Votre Espace Client est aussi sur bouyguestelecom.fr, rubrique "Mon Compte".

Si vous avez encore des interrogations, on vous accompagne [ici](#)

Adresse : Bouygues Telecom - Service Client TSA 59013 - 60643 Chantilly Cedex

Par téléphone : Au 1064 du lundi au samedi de 8h à 20h. Depuis un mobile, appel gratuit puis mise en relation décomptée du forfait ou depuis un poste fixe, prix d'un appel local. Pour connaître l'ensemble de nos tarifs, rendez-vous sur bouyguestelecom.fr rubrique "Tarifs et conditions".

Il résulte des dispositions de l'article 256, I du CGI que le versement d'une somme d'un débiteur à son créancier ne peut être regardé comme la contrepartie d'une prestation de service entrant dans le champ de la TVA qu'à la condition qu'il existe un lien direct entre ce versement et une prestation individualisable.